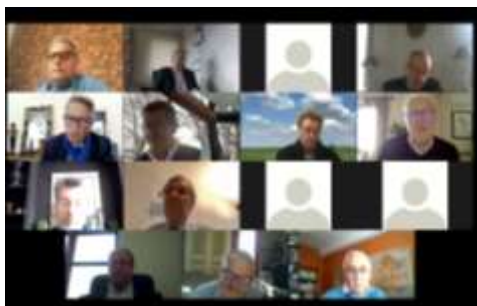


Communiqué de presse suite à l'assemblée générale du 26 mars 2021

L'Assemblée générale s'est déroulée en visioconférence vendredi dernier avec de nombreux participants.



Le Président a rappelé les enjeux de l'association, à savoir :

- accélérer la rénovation des lignes existantes et leur régularité,
- améliorer les dessertes ferroviaires des villes du Grand Centre et de l'Auvergne,
- améliorer la mobilité entre chaque ville et chaque gare pour faciliter les flux de voyageurs et redonner envie de prendre le train qui reste le moyen de transport le plus vertueux sur le plan écologique (émission de gaz à effet de serre).

Il a rappelé également l'inscription du POCL dans la stratégie de programmation financière des investissements pour les grands projets du scénario 3, en mentionnant le temps de réalisation de la LGV Est Européenne (25 ans pour la 1^{ère} phase et 35 ans pour la 2^{ème} phase)

Il s'est réjoui que le Préfet coordonnateur du projet ait relancé la tierce expertise pour le choix du tracé et a lancé un appel d'offres qui doit se clôturer au mois de mai 2021.

Il a indiqué que 3 régions ont signé leur participation financière Auvergne/Rhône-Alpes, Bourgogne/Franche-Comté et l'Île de France. Seule la région Centre-Val de Loire n'a pas encore voté les crédits pour cette étude comparative.

Le Président a salué le travail de son collègue Jean-Claude SANDRIER, Président d'Urgence ligne POLT avec qui il a œuvré pour obtenir les crédits nécessaires à la rénovation de la ligne POLT afin de gagner plusieurs minutes et assurer un trajet vers Paris en 2h50 selon le Ministre des Transports.



Dans une motion, les membres de l'association ont demandé au gouvernement :

- que soit mis en place le schéma directeur de la ligne Paris/Bourges/Montluçon avec un calendrier précis des travaux et des investissements matériels à l'image de la ligne POLT et de la ligne Paris/Nevers/Clermont-Ferrand. Mais surtout de tenir les délais qui ont été annoncés.

Par ailleurs, malgré la répétition de notre demande, le Ministre des Transports a décidé que les premières rames à propulsion hydrogène seraient programmées pour une circulation en 2024 dans l'Yonne.

Aussi, au regard des obligations de réduire d'au moins 40 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 dans le cadre de la convention citoyenne pour le climat, les élus des territoires du Grand Centre Auvergne exigent à nouveau de recevoir les prochains trains à hydrogène.

En effet, les élus mobilisent justement tous les moyens pour maintenir une dynamique de fréquentation de leur réseau ferroviaire, afin de faire valoir toute l'utilité de ce mode de transport.

Enfin, concernant la convention avec la DREAL, laquelle vise la réalisation d'actions interbassins, il a été proposé que cette convention soit portée par le PETR Centre Cher (sans financement supplémentaire pour le PETR) car il est plus à même de mener une telle opération que l'association TGV et Mobilité Ferroviaire Grand Centre Auvergne.

Le Président a conclu l'Assemblée générale en affirmant que : le combat n'était pas terminé pour améliorer les dessertes de nos territoires. C'est un combat de longue haleine, nous devons continuer à avancer ensemble ! Sans rien lâcher !

Ne jamais abandonner ! disait Winston Churchill. Le succès n'est pas toujours final, mais l'échec n'est pas fatal, c'est le courage de continuer qui compte !